



CABINET DE LA MAIRIE

SHERBROOKE (Québec)

Le 27 juin 2007

Monsieur Monte Solberg  
Ministre des Ressources humaines  
et du Développement social  
140, promenade du Portage  
Phase 4, 14<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec) K1A 0J9

Monsieur le Ministre,

J'aimerais vous transmettre par la présente une résolution que le Conseil municipal de Sherbrooke a adoptée lors de sa séance du 18 juin dernier.

À la lecture de celle-ci vous constaterez que le Conseil municipal souhaite que votre ministère mette fin aux disparités de traitement que des travailleurs de Sherbrooke subissent dans leurs prestations d'assurance-emploi.

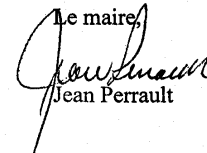
Effectivement, ces travailleurs n'ont pas droit à un traitement semblable à celui de leurs collègues qui pourtant font partie d'un même bassin d'emploi.

C'est pourquoi, le Conseil municipal recommande de réviser le découpage des régions économiques afin de refléter la réalité des bassins d'emploi qui tiennent compte de la mobilité de la main-d'oeuvre.

En espérant que vous accorderez une attention particulière à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

JP/em

p.j. (1)

Le maire,  
  
Jean Perrault